

Dispositif Denormandie

INNOVER POUR MIEUX CONSTRUIRE
L'AVENIR



Nouveau Prisme



O1



Retour aux sources, initié il y 50 ans, évident comme une réponse au défi de réhabilitation

Nouveau Prisme, nouveaux objectifs

Rattachée à Saint Georges Promotion et spécialisée dans la rénovation d'immobilier ancien existants (dispositif Denormandie) pour remettre ces constructions au coeur du vivant

O2



Expérience et engagement, des valeurs fortes

O3

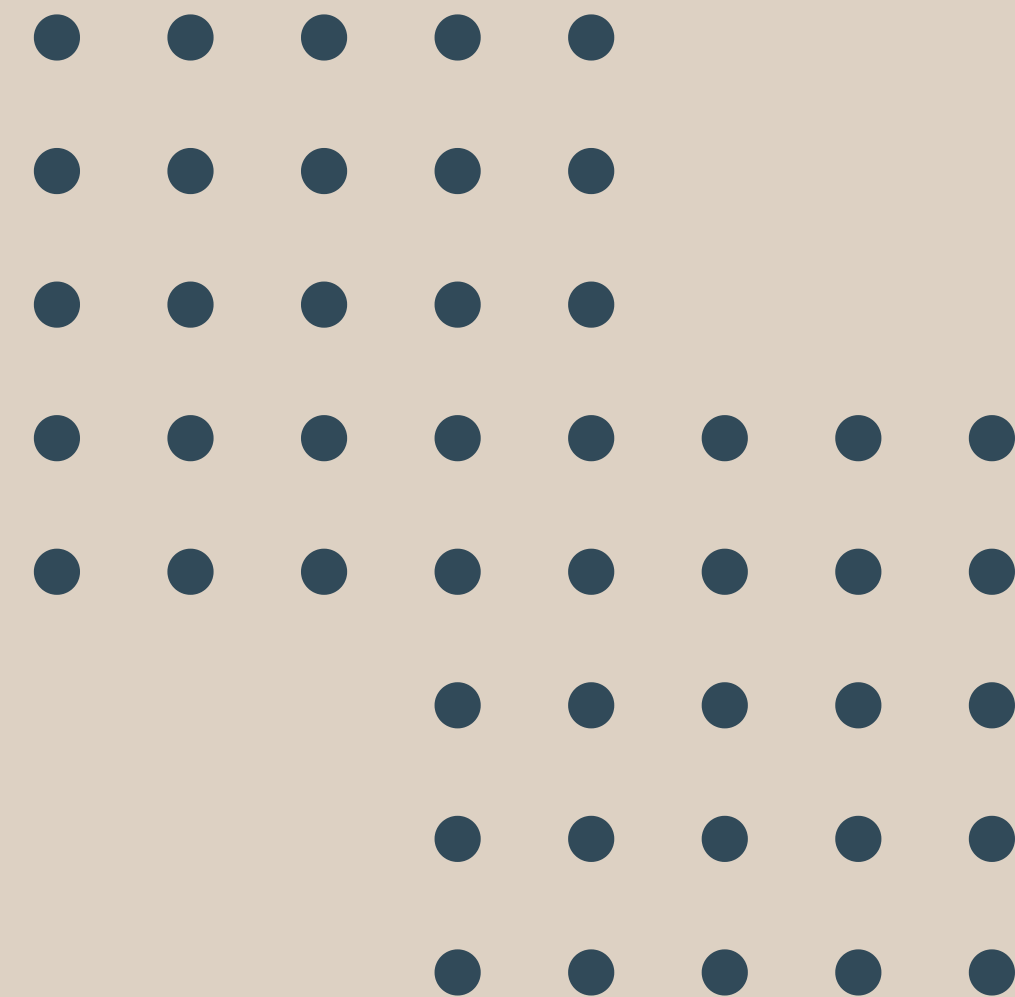


Écologie et confort de vie au cœur de la vision de Nouveau Prisme



Nouveau Prisme

La réhabilitation, au coeur de l'expérience Saint Georges Promotion X Nouveau Prisme



Au moment de sa création, il y a plus de 47 ans, notre société a fait de la rénovation son maître-mot. Aujourd'hui, avec Nouveau Prisme, elle assoie son axe de développement parallèle.



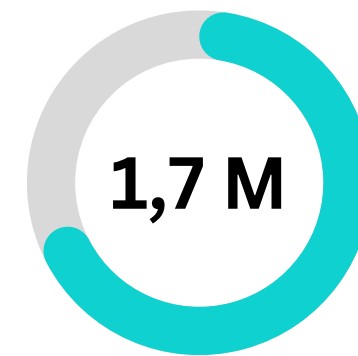
Notre réponse à une crise du logement dramatique

La création de Nouveau Prisme répond à une situation écologique et de crise : comment faire face aux nouveaux modes de vie et d'habitation?

Le dispositif Denormandie crée un cercle vertueux : il offre des opportunités d'investissement, améliore le cadre de vie des locataires, renforce l'attractivité des territoires, et participe activement à la transition écologique et énergétique. Il s'impose comme un levier stratégique dans les politiques publiques de logement et de développement durable.



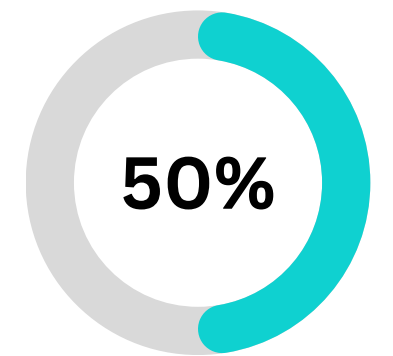
Un constat alarmant sur l'ancien, le dispositif Denormandie comme solution



logements privés
locatifs sont
considérés comme
des "passoires
thermiques"



villes éligibles en
France



de réduction des
émissions de
carbone et 30% de
performance
énergétiques en
plus

Une efficacité au service de l'habitant

Impact environnemental : La réhabilitation réduit les "passoires thermiques", responsables d'une consommation énergétique excessive.

Revitalisation des territoires : Dynamisation des centres-villes et réduction de la vacance locative.

Confort de vie amélioré : des logements adaptés, modulables, normés pour un confort acoustique, énergétique, thermique et une augmentation du bien-être

Avantages fiscaux attractifs pour les investisseurs privés, avec un levier économique direct pour le secteur du bâtiment et de l'artisanat local.

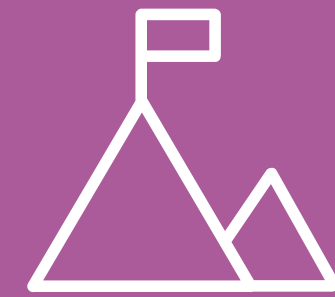
Ces éléments permettent de positionner le dispositif comme un pilier des politiques d'habitat durable et attractif pour les investisseurs responsables.



Impact Environnemental



Revitalisation des territoires



Avantages fiscaux



L'ENGAGEMENT

Écologique

La rénovation de bâtiments anciens est une alternative durable à la construction neuve. Elle permet de :

- Préserver les ressources naturelles : Contrairement aux constructions neuves, la réhabilitation limite l'utilisation de matériaux neufs comme le béton, dont la production est fortement émettrice de CO₂.
- Réduire les déchets : Un chantier de rénovation produit 60 à 75 % de déchets en moins par rapport à une construction neuve.
- Diminuer la consommation énergétique grise (énergie nécessaire à la fabrication, au transport et à la mise en œuvre des matériaux).

Un bâtiment réhabilité permet en moyenne de réduire son empreinte carbone de 50 à 70 % par rapport à une démolition suivie d'une reconstruction.





L'un des principaux objectifs des rénovations menées par Nouveau Prisme est de transformer les bâtiments énergivores en logements performants et économes en énergie.

Nos actions principales :

- Isolation thermique performante : Réduction des déperditions de chaleur grâce à des matériaux isolants biosourcés (laine de bois, chanvre, ouate de cellulose).
- Remplacement des systèmes de chauffage : Installation de pompes à chaleur, chaudières à condensation ou chauffage au bois performant.
- Vitrages haute performance : Remplacement des fenêtres par du double ou triple vitrage pour réduire les pertes thermiques.
- Étanchéité à l'air : Limitation des fuites d'air pour éviter les déperditions inutiles.

Une baisse de la consommation d'énergie pouvant atteindre 30 à 50 % selon les logements rénovés.





Les choix des matériaux sont essentiels pour réduire l'impact écologique des rénovations.

Nous privilégions :

- Des isolants naturels et recyclables : Bois, chanvre, liège, laine de mouton.
- Des peintures et revêtements écologiques : Sans solvants toxiques, à base de chaux ou d'argile.
- Des matériaux issus de filières locales et durables : Bois certifié FSC ou PEFC, briques de terre crue, pierre naturelle.

Impact direct : Ces choix réduisent de 30 % à 50 % les émissions de CO₂ associées à la rénovation d'un logement.



LE DISPOSITIF DENORMANDIE

Un catalyseur pour la rénovation écologique

Le dispositif Denormandie encourage activement la rénovation de logements anciens dans des zones prioritaires, avec des exigences strictes en matière de performance énergétique.

Un double avantage : Un impact positif sur l'environnement et un cadre de vie amélioré pour les habitants.

Les Objectifs Écologiques du Dispositif

Lutter contre les passoires thermiques : Réduction du nombre de logements classés F et G au DPE.

Encourager la rénovation énergétique : Obligation de réaliser des travaux permettant une amélioration énergétique d'au moins 20 % pour un logement collectif et 30 % pour une maison individuelle.

Revitaliser les centres-villes : Réhabilitation des logements anciens vacants pour éviter l'étalement urbain.

Ces rénovations permettent une réduction moyenne des factures énergétiques de 800 à 1 500 € par an pour un logement ancien rénové.



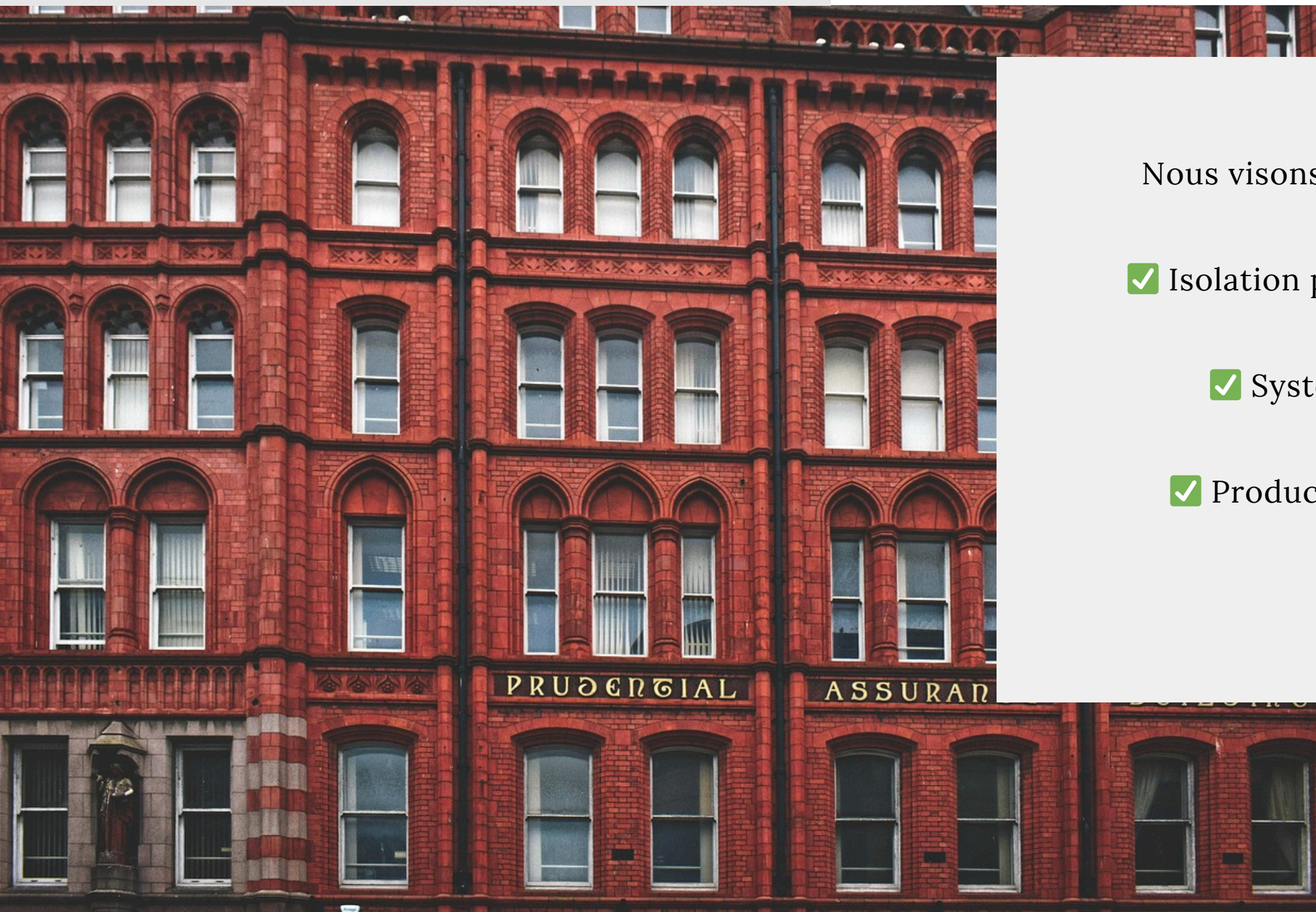
RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN ET

Amélioration du DPE

En France, 45 % de l'énergie consommée provient des bâtiments.

7 millions de logements sont considérés comme des passoires thermiques (DPE F ou G).

Le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) classe les logements de A à G.



Nous visons un gain de 2 à 3 classes énergétiques grâce aux actions suivantes :

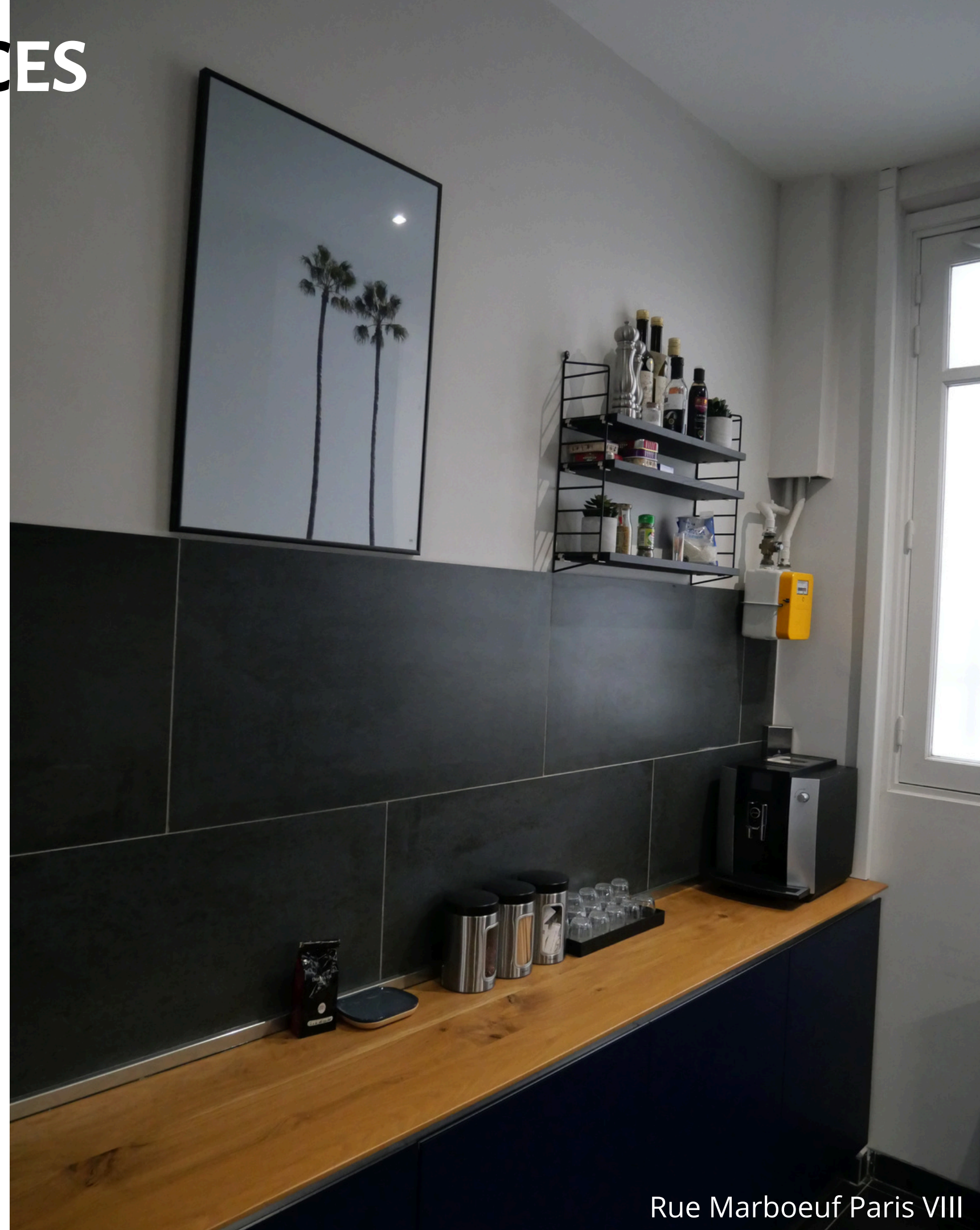
- ✓ Isolation performante : Gain thermique jusqu'à 60 % avec l'isolation des murs, toitures et fenêtres.
- ✓ Systèmes de chauffage modernes : Pompe à chaleur = réduction de consommation jusqu'à 70 %.
- ✓ Production d'énergie renouvelable : Installation de panneaux solaires ou chauffe-eau thermodynamique.

Résultat concret : Un logement passant d'un DPE F à D peut voir sa valeur augmenter de 10 à 15 % et permettre une économie de 1 000 à 2 000 € par an sur la facture énergétique.



Avec Nouveau Prisme, Saint Georges Promotion s'engage pleinement dans une démarche à la fois patrimoniale et visionnaire, au service des territoires, de l'écologie et du confort de vie.

REFERENCES



REFERENCES



REFERENCES



Appartement duplex Toulousain



Maison de ville toulousaine 300 m²

REFERENCES



Hôtel particulier toulousain



Hôtel particulier toulousain

REFERENCES



Hôtel particulier toulousain



Hôtel particulier toulousain

REFERENCES



REFERENCES



Clamart - Le Majestic



Merci

Contact

N'hésitez pas à nous contacter



05 61 63 14 63

contact@nouveau-prisme.com

